

Manuel AESCHLIMANN
Député des Hauts-de-Seine

Asnières, le 7 mars 2011

OBJET : TRACTS ANONYMES ET DIFFAMATOIRES DANS
LES BOITES AUX LETTRES ASNIEROISES

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

De nombreux Asniérois nous ont signalé avoir été destinataires de **tracts anonymes** dans leur boîte aux lettres.

Ces documents, contenant des propos diffamatoires et mensongers, sont malheureusement devenus courants dans notre ville.

Certains de nos adversaires n'hésitent pas à user de ces procédés. C'était déjà le cas lors des élections municipales de 2008. C'est encore le cas cette fois-ci.

Ces pratiques disqualifient leurs auteurs. **Une plainte en diffamation a bien entendu été aussitôt déposée.**

Cela ne sera pas la première : depuis 2008, Monsieur Pietrasanta a été condamné à deux reprises (2009 et 2010) par le Tribunal Correctionnel pour diffamation envers ses opposants.

La Mairie d'Asnières a été condamnée en 2009 pour non respect des droits de l'opposition.

Le journal municipal, Asnières Infos, l'a été en 2010 pour censure.

On a aussi découvert qu'un blog anonyme, diffusant de nombreuses attaques personnelles, était en fait dirigé par...le mari de Madame Fischer, première adjointe au Maire.

Cependant, **cela ne nous détournera pas de l'essentiel** : agir, au quotidien, pour que notre ville retrouve sérénité et qualité de vie. Un récent sondage montre que 70% des Asniérois désapprouvent la politique menée à Asnières par l'équipe Pietrasanta/Fischer. Cela n'est pas un hasard.

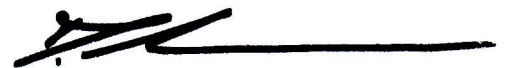
Alors qu'aujourd'hui, Asnières est montrée du doigt pour ses **hausses d'impôts, son insécurité et la dégradation des services** aux administrés, nous considérons que le déclin n'est pas une fatalité.

Nul doute que durant les trois ans qui nous séparent des prochaines élections municipales, nous aurons encore à subir notre lot de diffamations anonymes. Loin de nous détourner de notre objectif, cela **renforcera notre volonté** de mettre fin, par la voie démocratique, à ces tristes pratiques.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et très dévoués.

Cordialement.



Manuel AESCHLIMANN